



Fondation

Association des femmes
diplômées des universités

BOURSE 22 en Foresterie, offerte la
ministre des forêts et gérée par la
AFDU Québec, programme 1^{er}, 2^e ou 3^e

L'Association des femmes diplômées des universités de Québec a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes.

Pour cette bourse, la discipline de Foresterie est spécifiquement ciblée, ce domaine affichant toujours un déficit de représentation féminine. Une somme de 2000 \$, elle est octroyée à une étudiante à [réputée à temps complet](#) pour l'année en cours à la faculté de Foresterie, géographie, et Géomatique de l'université Laval dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle en foresterie.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité de sélection selon les critères suivants, lesquels sont présentés par ordre d'importance :

1. Les résultats académiques,
2. L'implication sociale et l'expérience de travail,
3. Le cheminement de carrière,
4. Les recommandations des référent(e)s,
5. La présentation globale du dossier.

MODALITÉS

La [Politique d'attribution des bourses](#) AFDU-Québec peut être consultée sur le site AFDU Québec et le formulai de demande de bourse AFDU-Québec y est aussi disponible. Seuls les dossiers complets reçus par courriel avant la fermeture du concours seront évalués.

INFORMATION

fondation.afdu@hotmail.com

¹ L'étudiante au 1^{er} cycle devra avoir complété 60 crédits avant de déposer sa candidature